

ESCALADE
Patronage Laïque Paul-Bert
AUXERRE

MAIF · Allocations Familiales · l'Yonne Conseil départemental · AUXERRE

ESCALADE
EVENEMENTS



FITNESS
CARDIO BOXE
STEP CAF
PILATES



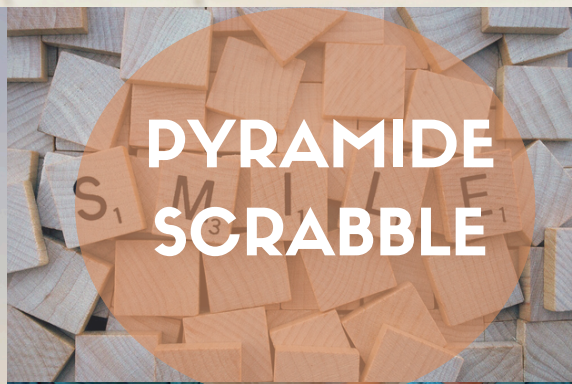
ROLLER
ROLLER HOCKEY
ROLLER COURSE



CLAQUETTES
FLAMENCO
DANSES LATINES
LES PEULONS



TAÏ CHI



PYRAMIDE
SCRABBLE



CENTRE DE
LOISIRS

Patronage Laïque Paul Bert - 8 passage Soufflot - 89000 Auxerre -
Tél : 09 54 30 06 58 - mail : plpbauxerre@free.fr - site : www.plpbauxerre.fr

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret le 3 mai 1923.

L'association dite Patronage Laïque Paul Bert, société d'éducation populaire fondée en 1907, a pour but le complet développement physique, intellectuel, moral et civique, en particulier de la jeunesse et plus généralement du citoyen.

La durée de l'association est illimitée.

Elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire national.

Elle a son siège social à Auxerre.

Le Patronage Laïque Paul Bert exerce son activité par les moyens suivants :

1.Création de sections éducatives où les enfants et adolescents sont répartis par âge, en groupe dans lesquels ils pratiquent des activités de loisirs éducatifs.

2.Création de sections sportives, culturelles et de loisirs pour adultes.

3.Organisation de cours, veillées, sessions de formations destinées à l'encadrement de ses sections.

4.Organisation de maisons de l'enfance, de centre de loisirs et de vacances, de clubs et camps d'adolescents, etc... dans le cadre de l'éducation permanente.

5.Edition de journaux, revues, livres, disques, films destinés aux loisirs et à la culture des jeunes.

6.Organisation de fêtes, tombola, manifestations.

7. Les valeurs de l'association : Laïcité, respect, développement, éducation, excellence, formation, partage, apprentissage.

ESCALADE

Au Complexe Serge Mésonès
avenue de la Résistance
à Auxerre



ENFANTS

De 8 à 11 ans :

- Mercredi de 11 h 30 à 12 h 30
- Mercredi de 16 h 30 à 17 h 45

JEUNES

De 12 à 16 ans

- Mercredi de 17 h 45 à 19 h 00

De 15 à 18 ans

- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 30

Attention : 15 mn après la fin de la séance, l'animateur décline toutes responsabilités quant à la garde des enfants

Arrêt des cours à partit du 20 juin 2026

ADULTES

Accès libre

- Lundi de 12 h 00 à 14 h 00
- Mardi de 20 h 00 à 22 h 00
- Vendredi de 20 h 00 à 22 h 00
- Samedi de 14 h 00 à 18 h 00
- Dimanche de 09 h 00 à 18 h 00

Avec encadrement

- Lundi de 19 h 30 à 21 h 30
- Jeudi de 19 h 30 à 21h 30

Fonctionnement du club pour les adultes

- Les lundis et jeudis, les séances sont encadrées par un éducateur Brevet d'état. Chaque adhérent devra passer "un passeport jaune" pour pouvoir accéder aux autres créneaux "accès libre" sur le mur.
- Au retour des vacances de printemps, les séances du lundi ont lieu aux Rocher du Parc de 17h30 à 21h00. En cas de mauvais temps, séance habituelle.

TARIFS POUR LA SAISON

ENFANTS

..... 185 € *(ce tarif comprend l'adhésion au plpb, cotisation de la section et la licence FFME)*

..... 14 € *Souscription optionnelle assurance base*

ADULTES

..... 157 € *(ce tarif comprend l'adhésion au plpb, cotisation de la section et la licence FFME)*

..... 14 € *Souscription optionnelle assurance base*

Vous êtes licenciés dans un autre club 102 €

Vous êtes adhérents au plpb 121 €

La fédération Française Montagne Escalade (FFME) propose des options de licence :

* Option ski de piste.....supplément de 5 € (à préciser sur la feuille d'inscription)

Course à pied samedis matins

Adhérents Plpb.....5 €

Non Adhérents.....45 €

Pièces à fournir obligatoirement à l'inscription

- Certificat médical pour les adultes (obligatoire pour la prise de licence)
- Attestation de santé et questionnaire de santé (si certificat médical fourni dans les trois ans)
- Une enveloppe timbrée avec nom et adresse

Nous acceptons :

ancv CHÈQUE-VACANCES ancv Coupon Sport — LE CHÈQUE SPORT & BIEN-ÊTRE BY ACTOBI.COM — ALLOCATIONS FAMILIALES Tickets loisirs — LE PASS SPORT

Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué